

REVIEW–DISCUSSION

À PROPOS D'UN COMMENTAIRE RÉCENT DE
L'ARTAXERXÈS DE PLUTARQUE

Carsten Binder, *Plutarchs Vita des Artaxerxes: Ein historischer Kommentar*. Berlin and New York: Walter de Gruyter. 2008.

Envisagées comme des sources historiques, les *Vies* de Plutarque sont d'une interprétation si délicate qu'un commentaire monographique peut s'avérer un auxiliaire précieux: c'est ce qu'ont amplement démontré celui du *Thémistocle* par Frank Frost (1980) ou du *Périclès* par Philip Stadter (1989). Plus isolé dans l'œuvre de Plutarque, plus marginal pour l'histoire de la Grèce, l'*Artaxerxès* a surtout retenu l'attention pour ses sources (Ctésias, Dinon), pour l'image qu'il donnait des 'barbares' (T. S. Schmidt, *Plutarque et les Barbares: La rhétorique d'une image* [Louvain-Namur, 1999]) et, plus encore peut-être, pour ses apports possibles à l'histoire de l'empire perse: n'était-ce pas le seul récit grec détaillé à plonger le lecteur dans le monde de la cour, à une époque bien postérieure à celle qu'évoquait Hérodote? C'est, sans surprise, la *Vie* de Plutarque la plus citée par Pierre Briant dans son *Histoire de l'empire perse* (Paris, 1996, voir index *s. v.* p. 1227) ou par Amélie Kuhrt dans son récent recueil de sources (*The Persian Empire: A Corpus of Sources from the Achaemenid Period* [London–New York, 2007], index p. 898). Un commentaire historique de cette *Vie* aurait donc pu constituer un événement, mais, loin de rivaliser en qualité avec ceux de Frost et de Stadter, celui de Carsten Binder a de quoi laisser perplexe.

Tout d'abord, il repose sur plusieurs thèses, qui peuvent se résumer comme suit: (a) une bonne partie des données que l'on a fait remonter à Ctésias provient en fait de Dinon; (b) le récit de Ctésias n'est que pure fiction; (c) Dinon n'offre à son tour qu'un remaniement arbitraire de cette fiction; (d) le tout est donc sans intérêt pour l'historien de l'empire perse. Certaines de ces thèses ne sont pas énoncées pour la première fois et si, comme le souligne à l'envi C. B., elles ne correspondent pas à ce qu'il appelle la *communis opinio*, c'est peut-être – qui sait? – qu'on a reconnu leurs faiblesses. Mais le constat ne s'arrête pas là: ce commentaire présente des insuffisances graves, tant du point de vue de son information sur les sources et les études modernes que du point de vue de sa cohérence, si bien qu'on peut se demander quel est l'intérêt d'un commentaire à thèse qui ne tire pas toutes les conséquences de ses postulats.

Précisons d'emblée que, sur l'identité des sources de Plutarque et sur la crédibilité du récit de Ctésias, la discussion est ouverte depuis longtemps et

que l'on peut attendre d'un commentaire historique qu'il en rende compte tout en prenant parti de manière argumentée. Encore doit-il le faire de manière à ne pas abuser un lecteur non averti.

1. Sur le premier point, **l'attribution de l'origine des données à Ctésias ou à Dinon**, le débat remonte au xix^e siècle, où il a donné lieu à des études de *Quellenforschung*, dont les unes ont désigné Ctésias comme la source essentielle (entre autres, celles de Haug [1854], de Schottin [1865] et de Krumbholz [1889]), tandis que d'autres ont accordé plus d'importance à Dinon (Smith [1881] et Mantey [1888], notamment). Si désespérées ou vaines que puissent paraître de telles recherches, elles ne peuvent guère être évitées par qui travaille sur Ctésias, sur Dinon ou sur cette *Vie* de Plutarque. Au total, pour l'appréciation globale des sources utilisées, tout le monde aboutit peu ou prou au tableau proposé par C. B.¹ et les difficultés se présentent quand on veut juger de certains détails, puisque la référence à tel auteur sur telle donnée peut être interprétée au choix comme l'indice que cet auteur n'est suivi par Plutarque que sur cette donnée précise ou au contraire comme l'indice que cet auteur est la source de l'ensemble du passage environnant.

Contrairement à ce que donne à penser C. B., les études antérieures ont eu sur ces questions des positions à la fois argumentées et nuancées. Il m'est difficile de ne pas citer l'exemple de mon édition de Ctésias dans la CUF.² En premier lieu, loin de décider arbitrairement que Ctésias était la source principale de Plutarque, cette édition s'appuie – après celle de F. Jacoby – sur des critères formels: la présence d'une référence explicite à Ctésias, mais aussi la concordance avec le résumé de Photius (fragments parallèles) et enfin l'étroite parenté avec d'autres passages de la *Vie* qui, d'après les critères précédents, remontent en toute certitude à Ctésias. En deuxième lieu, sans

¹ p. 77. Voir déjà le tableau que je proposais dans ma thèse pour les § 1-21 (*Ctésias de Cnide: édition, traduction et commentaire historique des témoignages et fragments*, thèse Paris IV-Sorbonne, 1994, p. 111-113), avec plus de finesse dans le découpage et de précisions tant sur les critères pris en compte que sur le degré d'incertitude de chaque attribution. Binder paraît en outre ignorer que le passage où Cyrus reçoit de Cléarque le conseil de ne pas exposer sa personne et lui répond qu'il ne voudrait pas, en se déroband, se montrer indigne de la royauté à laquelle il aspire (8, 2) remonte de toute évidence à Ctésias, comme l'atteste le parallèle chez Photius (Ctésias F 35 §64).

² D. Lenfant, *Ctésias de Cnide: La Perse, L'Inde, Autres fragments* (Les Belles Lettres, Paris, 2004) [ci-dessous: Lenfant 2004]. Pour des raisons évidentes (mes travaux antérieurs sur Ctésias, Dinon et Héraclide, trois auteurs de *Persica* cités par Plutarque dans son *Artaxerxès*), je serai conduite ici à me citer beaucoup moi-même. Je prie le lecteur de bien vouloir m'en excuser, tout en espérant qu'il disposera ainsi des moyens de contrôler le bien-fondé de mes propos.

se montrer naïve ni péremptoire, elle n'omet pas de souligner les incertitudes, que ce soit sous forme d'avertissement général³ ou dans les notes commentant tel passage⁴ – incertitudes qui ne tiennent pas seulement à l'identité des sources de Plutarque, mais à sa manière de composer. En troisième lieu, elle cherche à rendre le texte compréhensible, ce qui suppose de ne pas trop l'amputer: comme le lecteur en est dûment averti (p. CLXXVI sq.), les textes inclus dans le corpus sont parfois un peu plus larges que les éléments censés remonter en toute certitude à Ctésias.

De son côté, non seulement C. B. caricature les travaux relevant de cette prétendue *communis opinio*, mais il refuse de prendre en compte des critères tels que la comparaison avec le résumé de Ctésias par Photius⁵ – si ce n'est dans son usage le plus contestable, c'est-à-dire pour tirer argument des silences de Photius, qui livre pourtant un résumé beaucoup plus condensé que l'adaptation de Plutarque.⁶

On se demande, du reste, quel peut être, pour l'auteur, l'enjeu de ces discussions, qui ne portent guère que sur quelques passages réduits: si l'on suit sa thèse, selon laquelle Dinon a copié Ctésias sauf sur des points qu'il aurait arbitrairement modifiés pour masquer sa dépendance et qui seraient alors relevés par Plutarque, on voit mal quel inconvénient il y aurait à confondre les apports de Dinon et de Ctésias.

Cette attitude est d'autant plus surprenante que, tout en critiquant l'imprudance de ceux qui, selon lui, attribuent trop à Ctésias, C. B. n'hésite pas à attribuer beaucoup à Héraclide de Kymè, sans aucune base telle que des parallèles (comme il en existe au contraire pour Ctésias), mais sur la base d'associations (méthode que C. B. a critiquée s'agissant de Ctésias!). Que Dinon soit la source principale de la dernière partie serait, selon C. B. 'nicht vertretbar' – affirmation péremptoire qui mériterait de s'appuyer sur quelque argument.⁷ Pour C. B., Héraclide serait la source principale, la plus

³ Notamment p. CLXXX sq., CLXXXVIII sq.

⁴ Par ex., à propos du F 17 (p. 144-146 CUF = Plut., *Art.* 2.3-3.6), une longue note précise toutes les incertitudes relatives à ses sources (n. 664 p. 278-9).

⁵ Par ex., *Art.* 2.2, qui présente avec Phot. F 15 §55-56 une concordance presque littérale et qui est en parfaite cohérence avec le reste des fragments attribués à Ctésias.

⁶ Ainsi, p. 104, à propos de *Art.* 2.3-3, 6 (Ctésias F 17). Binder néglige de rapporter les nuances de la n. 664 de Lenfant ('L'attribution de ce fragment à Ctésias est incertaine...' etc.) et rejette comme 'nicht überzeugend' l'argument des autres silences avérés de Photius sur des points que Plutarque a explicitement tirés de Ctésias: l'ambassade de Phalinos, à quoi l'on pourrait ajouter, par ex., le fait que Ctésias ait soigné le roi à Cunaxa. Sur les points que Plutarque a retenus à la différence de Photius, cf. Lenfant 2004, p. CLXXXV.

⁷ Sur Dinon, cf. D. Lenfant, *Les Histoires perses de Dinon et d'Héraclide (Persika 13, De Boccard, Paris, 2009)* p. 51-253 [ci-dessous: Lenfant 2009].

influyente sur cette partie du récit. Or, comme la chose, sans être impossible, est proprement indémontrable,⁸ une telle assertion a de quoi étonner de la part de quelqu'un qui rejette de manière catégorique l'attribution – quant à elle argumentée et prudente – de passages à l'influence de Ctésias. On pourrait ajouter que C. B. postule (p. 73 et *passim*) l'utilisation par Plutarque de recueils d'anecdotes fantomatiques, sans aucun argument à l'appui.

2. En second lieu, la thèse selon laquelle **le récit de Ctésias serait une pure fiction**, fondée sur le remaniement du récit d'Hérodote, et **celui de Dinon un remaniement arbitraire de cette fiction** prolonge la thèse de Bruno Bleckmann, l'un des directeurs de recherche de C. B., selon qui le iv^e siècle avant J.-C. vit naître une série d'écrits prétendument historiques qui se fondaient en fait sur l'altération arbitraire du récit d'un prédécesseur. La thèse de Bleckmann concerne au premier chef les *Helléniques* d'Oxyrhynchos, dans lesquels il refuse de voir une source primaire valable et indépendante de Xénophon, considérant au contraire qu'il s'agit d'une falsification arbitraire du récit de ce dernier, sans aucun intérêt documentaire.⁹ Alors que cette thèse, déjà avancée au xix^e siècle¹⁰ et rejetée ensuite, n'a pas convaincu la majeure partie de la communauté scientifique,¹¹ C. B. la reprend comme une certitude qui ferait consensus et se fonde sur elle pour interpréter les rapports entre Dinon et Ctésias, comme entre Ctésias et Hérodote.

À vrai dire, Bleckmann – qui utilise à l'inverse l'hypothèse sur les relations entre Ctésias et Hérodote pour fonder son interprétation des rapports entre les *Helléniques* d'Oxyrhynchos et Xénophon – se montre plus prudent et nuancé que ne l'est C. B. s'agissant des rapports entre Ctésias et Hérodote: il n'exclut pas que le récit de Ctésias puisse comporter des détails valables et admet – comme tout savant scrupuleux se doit de le faire dans ce cas précis – que de nombreuses questions restent ouvertes, se contentant d'affirmer sa thèse avec vigueur à propos des thèmes communs aux deux

⁸ Sur l'ensemble des (maigres) informations disponibles sur Héraclide, cf. Lenfant 2009, p. 255-314.

⁹ La thèse est développée dans *Athens Weg in die Niederlage: die letzten Jahre des Peloponnesischen Kriegs* (Stuttgart–Leipzig, 1998), s'agissant de la guerre de Décélie et dans *Fiktion als Geschichte: Neue Studien zum Autor der Hellenika Oxyrhynchia und zur Historiographie des vierten vorchristlichen Jahrhunderts* (Göttingen, 2006), s'agissant de la première phase de la guerre de Corinthe.

¹⁰ Bleckmann reprend explicitement une thèse déjà développée par Georg Busolt, 'Der neue Historiker und Xenophon', *Hermes* 43 (1908) 255-285 et 'Zur Glaubwürdigkeit Theopomps', *Hermes* 45 (1910) 220-249.

¹¹ Voir, par exemple, G. Schepens, 'Who wrote the *Hellenica Oxyrhynchia*? The Need for a Methodological Code', *Sileno* 27 (2001) 201-224; R. Nicolai, *Sehepunkte* 7 (2007) Nr. 10.

historiens, principalement les guerres médiques.¹² La différence est d'importance. Que C. B. ne présente de la thèse de Bleckmann qu'une caricature sans nuance est d'autant plus dommageable à son commentaire que le règne d'Artaxerxès II est précisément une partie des *Persica* fort éloignée des guerres médiques, dans laquelle Ctésias ne pouvait plus rivaliser avec Hérodote...

Dans le commentaire de détail, ce scepticisme de principe permet à C. B. de donner tort aux historiens modernes de l'empire perse qui ont apparemment eu la naïveté d'accorder crédit à ce récit dont il peut affirmer, quant à lui, qu'il n'en mérite aucun: Maria Brosius aurait eu tort de suivre Plutarque sur le fait que Parysatis voulut asseoir son pouvoir en assassinant la trop influente femme de son fils (p. 270), de même que Pierre Briant et Bruno Jacobs de croire que tel châtement était réellement le châtement prévu pour les empoisonneurs en Perse (p. 272).

On le voit, le simple commentaire de ces grandes thèses illustre déjà deux caractéristiques du commentaire de C. B.: la désinformation sur les études modernes, dont les nuances sont gommées ou mal comprises; le dogmatisme hors de propos, puisque, sur bien des détails, la certitude est impossible. Mais, d'une manière générale, et au-delà de thèses ou d'hypothèses qui pourraient légitimement être soutenues, on observe de nombreuses faiblesses méthodologiques, que ce soit dans l'approche des sources, dans la présentation des études modernes ou dans la cohérence du raisonnement critique.

¹² Ainsi, Bleckmann admet qu'il n'est pas exclu qu'il y ait, dans le récit de Ctésias, sur tel ou tel point, 'Erweiterungen durch richtiges Material' (p. 23) et précise 'Aber auch wenn sich in Einzelfällen bei Ktesias qualitätsvolle Angaben finden können, ändert dies wenig daran, daß Ktesias gegenüber Herodot einen sekundären, abgeleiteten Bericht bietet, der (für die sich zeitlich mit Herodot überschneidenden Abschnitte der Persika) im wesentlichen aus herodoteischen Elementen hervorgegangen ist.' (p. 24)

'Es bleiben im Falle des Ktesias zweifelsohne viele Fragen offen, deren Klärung zu betreiben hier nicht der Ort ist. Da erkennbar ist, daß bereits Herodot es für die iranische Geschichte mit einer Fülle von mündlichen Traditionen zu tun hatte, ist nicht völlig auszuschließen, daß in dem einen oder anderen Fall Ktesias wirklich aus einer solchen abweichenden Tradition geschöpft hat, auch wenn es für diese Annahme kaum sichere Anhaltspunkte im archäologischen und (orientalischen) epigraphischen Material gibt.' (p. 28-29). Cette dernière déclaration ne va pas sans fragiliser la thèse de Bleckmann, car comment exclure les traditions orales pour les parties communes avec Hérodote si on ne les exclut pas pour le reste?

Sur les rapports controversés entre Ctésias et Hérodote, voir la mise au point et les références citées par D. Lenfant, 'Ctésias de Cnide', in ead. (ed.), *Les Perses vus par les Grecs* (Paris, Armand Colin, 2011, sous presse).

3. Concernant les faiblesses dans l'approche des sources, il suffira de citer quelques exemples. Parmi les arguments visant à prouver que Ctésias s'est contenté de singer Hérodote, C. B. tire argument de l'existence d'un livre du i^{er} siècle ap. J.-C., *Sur les plagiats de Ctésias*.¹³ Il omet de préciser que, dans le passage de Porphyre qui mentionne ce titre, Ctésias prend place dans toute une série d'accusés de plagiat. Comme elle comprend aussi le nom d'Hérodote, doit-on croire que ce dernier ne fit lui aussi que copier et remanier les écrits d'auteurs antérieurs?¹⁴

Autre exemple: Dinon, à en croire C. B. (p. 65), aurait pour seules sources Ctésias et Xénophon. Il se serait inspiré de Ctésias pour en prendre le contrepied et aurait en outre emprunté des détails à Xénophon. Cette dernière supposition donne lieu à des hypothèses acrobatiques: si, par exemple, le récit de Dinon donne un rôle à Tiribaze dans la bataille de Cunaxa (*Art.* 10.1 = Dinon F 17), ce n'est pas parce que l'auteur en a eu vent, mais parce que son imagination a brodé autour d'une allusion – rapide – de l'*Anabase* (IV.4.4-5) qui présente Tiribaze comme un 'ami' du roi, disposant du privilège de faire monter le souverain sur sa monture quand il se trouve à ses côtés (p. 64 n. 325, p. 198). Peu importe que Dinon ait mentionné Tiribaze ailleurs, en des circonstances non évoquées par Xénophon (F 18, d'après Népos), peu importe que ce dignitaire perse ait été un personnage important dans les années 380 à 360,¹⁵ peu importe que le récit de Dinon se soit prolongé jusqu'aux années 340:¹⁶ en dépit de ces difficultés, C. B. fait comme si Ctésias et Dinon se trouvaient déjà réduits à ne connaître qu'Hérodote et Xénophon, dont ils auraient complété les données par leur imagination... C. B. ne connaît de Dinon que ce qu'en dit Plutarque, à l'exclusion des autres fragments, qui donnent de cet auteur une image plus complexe. Au total, l'idée que Dinon et Ctésias ne valent rien conduit C. B. à considérer que ce qu'il y a de plus valable dans l'*Artaxerxès*... vient de Xénophon (p. 69).

Signalons, pour finir, des raisonnements curieux sur Plutarque lui-même. Jugeant le caractère du personnage éponyme peu élaboré (?) et la place de la bataille de Cunaxa démesurée, C. B. explique (p. 45) que Plutarque ne maîtrisait pas encore sa technique biographique et qu'il s'agit donc d'une œuvre de jeunesse – sans se demander, par exemple, si les

¹³ p. 56 n. 275, p. 197. Cf. Ctésias T 17 (extrait d'une citation de Porphyre par Eusèbe).

¹⁴ Voir déjà Lenfant 2004, p. CLXIV et n. 664, avec renvois.

¹⁵ D'après Diodore (XV) et Plutarque lui-même (*Art.* 24, 27–30). Voir R. B. Stevenson, *Persica: Greek Writing about Persia in the Fourth Century BC* (Scottish Academic Press, Edinburgh, 1997) 12-13, qui souligne que ces textes remontent sans doute à Dinon et suppose même que l'historien eut des informateurs proches de Tiribaze.

¹⁶ Lenfant 2009, p. 52.

sources disponibles (trois versions différentes de la bataille) n'ont pas eu elles aussi une influence sur ses choix. De même, C. B. prête à Plutarque des jugements de valeur que ce dernier n'exprime pas: il évoque la décadence et la faiblesse du roi dépeintes par l'auteur (p. 47) et affirme que Plutarque considère Artaxerxès comme un roi faible (p. 48). Le moraliste ne parle pourtant ni faiblesse ni décadence, et donne même de ses divers personnages des images contrastées, que cela soit dû à la pluralité de ses sources¹⁷ ou à une mise en œuvre littéraire de la technique du contraste.¹⁸

4. En dehors de ces faiblesses dans la critique des sources, on observe une véritable **désinformation sur les études modernes**. Le tableau des recherches sur Ctésias présente d'abord d'étonnantes lacunes. On peut s'étonner, par exemple, que dans le paragraphe sur sa vie (p. 52-53), il ne soit renvoyé ni aux articles de T. S. Brown et de B. Eck (*REG*, 1990) ni à la notice de l'édition de Ctésias dans la CUF, qui approfondissent pourtant bien des détails,¹⁹ ou que, sur les *Indica* de Ctésias, C. B. ne puisse renvoyer qu'à 'Ruffing, Views', renvoi parfaitement énigmatique, au demeurant, puisque la référence abrégée n'est pas développée dans la bibliographie finale...²⁰ Mais en dehors de ces oublis curieux, le panorama qui est donné de la recherche sur Ctésias surprendra plus d'un lecteur averti: il est tout bonnement faussé (p. 54-55). On observe de graves inexactitudes dans les assertions prêtées à tel ou tel. Ainsi, contrairement à ce qui est dit p. 55,²¹ mon article paru dans la *Revue des études grecques* en 1996 n'a jamais prétendu que le récit des guerres médiques par Ctésias rendait une version orientale des événements:²² il ne fait pas la moindre allusion aux guerres médiques et l'on peut donc se demander si C. B. l'a seulement lu! J'ai, en revanche, évoqué le récit des guerres médiques dans la notice du Budé, mais pour avancer l'hypothèse (présentée comme telle, mais non sans arguments) d'une version laconienne

¹⁷ D. P. Orsi, 'Tracce di tendenza anticirea (Plutarco, *Vita di Artaserse*, capp. 1-19)', *Sileno* 5-6 (1979-80) 113-146.

¹⁸ Schmidt 1999 (voir introduction *supra*).

¹⁹ T. S. Brown, 'Suggestions for a Vita of Ctesias of Cnidus', *Historia* 27 (1978) 1-19; B. Eck, 'Sur la vie de Ctésias', *REG* 103 (1990) 409-434 (il est vrai cité par Binder p. 54 n. 266 pour sa supposée naïveté); Lenfant 2004, p. VII-XXIV.

²⁰ La notice du Budé (p. CXXXVII-CLVIII) propose pourtant 20 pages de présentation des *Indica* avec la bibliographie antérieure.

²¹ 'Zwar meint Lenfant in Ktesias' Bericht zu den Perserkriegen die Benutzung genuin orientalischer Tradition mit z. T. sachlicher Richtigkeit zu erkennen'.

²² D. Lenfant, 'Ctésias et Hérodote, ou les réécritures de l'histoire dans la Perse achéménide', *REG* 109 (1996) 348-380.

qui aurait *peut-être* pu influencer le récit de Ctésias sur certains points.²³ C'est un point de vue plus nuancé que celui qui est en quelque sorte caricaturé par C. B.

De même, il est faux de dire que l'édition de Ctésias dans la CUF doive en partie son volume étonnant au fait que son auteur y attribue à l'historien de Cnide plus de fragments issus de Plutarque que ne l'a fait Jacoby.²⁴ Une comparaison entre les corpus de Jacoby et de la CUF montre un différentiel très réduit: un fragment de 6 lignes (F 15b* = *Art.* 2.2), dûment signalé dans la CUF par un astérisque et accompagné d'une note justificative! Il n'est pas moins trompeur de suggérer (p. 55 et 57) que cette même édition nie la contribution de Ctésias aux clichés sur l'Orient,²⁵ que C. B. semble avoir découverte dans des publications plus récentes, voire à paraître.

On ne peut dire non plus que les thèses de R. Bichler et de B. Bleckmann sur Ctésias comme pur déformateur d'Hérodote soient des innovations récentes: elles reprennent des idées déjà développées par J. Marquart (1891-1893) et par F. Jacoby (1922).²⁶ Qu'il soit en outre contestable de les présenter comme concluantes sur l'ensemble de l'œuvre de Ctésias est une chose – un chercheur est évidemment libre d'adopter telle ou telle ligne interprétative –, mais c'en est une autre que de présenter de telles thèses comme 'actuellement dominantes' quand elles ne le sont pas.²⁷

Tout aussi regrettable est la tendance de C. B., quand il rejette une position, à passer sous silence des arguments plaidant en faveur de celle-ci. Il rejette, par exemple, la thèse, présentée comme *communis opinio*, selon laquelle la version de la mort de Cyrus le Jeune rapportée par Dinon se ferait l'écho d'une version officielle.²⁸ Pour C. B., Dinon cherche à se démarquer de Ctésias; or Ctésias était favorable à Cyrus; donc Dinon est défavorable à Cyrus et par conséquent favorable au roi, sans pour autant avoir des sources pour cela. Un tel processus serait assurément possible, mais C. B. néglige d'autres facteurs plaidant pour la thèse inverse, notamment une allusion de l'*Anabase* à cette version officielle (totalement passée sous silence dans son commen-

²³ Lenfant 2004 p. XCVII sq.

²⁴ p. 36 n. 186.

²⁵ Voir, par ex., 'Vers un Orient de clichés?' p. CXXXIII sq.

²⁶ Leur extension à Dinon (que C. B. semble donner pour sa propre innovation, p. 64) était déjà formulée par R. Drews, *The Greek Accounts of Eastern History* (Cambridge, Mass. 1973).

²⁷ Parmi les grands savants qui ne se reconnaîtraient pas dans ces thèses prétendument dominantes figurent, par exemple, Amélie Kuhrt, Christopher Tuplin, Pierre Briant ou Wouter Henkelman.

²⁸ p. 197, où sont cités Kaemmel, Hood, Orsi, Stevenson et Briant. Cf. maintenant Lenfant 2009, p. 70, 178-183.

taire),²⁹ à quoi l'on peut ajouter que, sur tel autre point (le nom d'Arsès porté avant son avènement par Artaxerxès II), Dinon semble avoir disposé d'une version officielle, attestée par des tablettes astronomiques babyloniennes:³⁰ C. B. fait mine de croire que cette *communis opinio* se déduit seulement de l'image positive d'Artaxerxès (p. 62-63).

Certes, on ne saurait nier que plusieurs raisonnements et interprétations soient possibles. Encore faudrait-il que les jugements portés soient argumentés et ne se réduisent pas à des assertions péremptoires: pour distribuer les bons et les mauvais points, C. B. se contente trop souvent de dire qu'un tel a usé de 'bons arguments' – sans préciser lesquels au risque d'en trahir la faiblesse – et que tel autre 'überzeugt nicht', voire 'ist nicht haltbar' – ce qui est tout sauf une critique argumentée.

5. Mais ce n'est pas tout: admettons la thèse selon laquelle Ctésias ne serait jamais allé en Perse, mais connaîtrait bien son Hérodote, ce qui en ferait quelqu'un de très mal armé pour traiter d'Artaxerxès II. Admettons que, de même, Dinon connaisse son Ctésias et son Xénophon, avec les mêmes conséquences sur la valeur documentaire de son œuvre. **On attendrait d'un commentaire à thèse qu'il ait au moins le mérite de la cohérence.** C'est pourtant loin d'être le cas, puisque sur nombre de points, le commentaire de détail semble oublier la thèse proclamée – à moins qu'il ne repose sur une relative ignorance des fondements d'un certain nombre de nos connaissances sur la Perse. Précisons: il arrive bien souvent que C. B. se fonde dans ses raisonnements sur des indications qui nous viennent de Ctésias sans que l'auteur paraisse en avoir conscience. Entendons-nous: loin de moi l'idée que l'on doive nécessairement suivre un auteur en bloc ou, sauf exception justifiée, le rejeter en bloc. Mais c'est au contraire la position affichée par C. B. dans ses déclarations générales et l'on est en droit de s'étonner qu'il n'en tire pas toutes les conséquences.

Comment affirmer, par exemple, que la mère de Parysatis fut une Babylonnienne du nom d'Andia (p. 271) ou que le futur Artaxerxès II naquit avant l'avènement de son père (p. 359), alors que ces données remontent en dernière analyse à Ctésias?³¹ Comment employer même le nom de Cunaxa pour désigner la bataille dont le lieu ne nous est connu que par Plutarque

²⁹ II, 3, 19.

³⁰ R. Schmitt, 'Thronnamen bei den Achaimeniden', *Beiträge zur Namenforschung*, Neue Folge, 12 (Heidelberg, 1977) 422-25, spéc. p. 423; Lenfant 2004, n. 632 p. 275; R. Schmitt, *Iranische Anthroponyme in den erhaltenen Resten von Ktesias' Werk*, *Iranica Graeca Vetustiora* III (Wien, 2006) 76; Lenfant 2009, p. 167-168.

³¹ Andia: Ctésias *apud* Photius: F 15 §47. Naissance du futur Artaxerxès II avant l'avènement de son père: Ctésias F 15 §51, F 17.

(8.2), qui le doit certainement à Ctésias (F 18) ou à Dinon, puisqu'il ne figure pas chez Xénophon? Bref, comment C. B. peut-il donc asseoir son commentaire sur une branche qu'il a lui-même sciée?

Une autre inconséquence consiste à signaler régulièrement des concordances entre des éléments du récit (remontant à Ctésias ou à Dinon) et des sources achéménides, mais en se gardant de toute conclusion sur la qualité de l'information des auteurs de *Persica*. Il note, par exemple, que le combat au javelot à cheval était bien une qualité dont se vantaient les rois achéménides (p. 198) ou que récompenser les sujets loyaux faisait partie de l'idéologie royale achéménide (p. 200). Faut-il donc comprendre que Dinon en a rendu compte par hasard, en démarquant arbitrairement le récit de Ctésias, qui lui-même démarquait celui d'Hérodote? De même, à propos du passage (8, 2) où Cléarque conseille à Cyrus de ne pas exposer sa personne lors des combats et où Cyrus répond: 'Que dis-tu là, Cléarque? Tu veux que je me montre indigne de la royauté à laquelle j'aspire?', C. B. propose toute une page de commentaire (p. 183-4) montrant combien la position de Cyrus est conforme à l'image achéménide du bon roi, de même que l'est, selon lui, la position de Cléarque.³² Le lecteur est en droit de se demander par quel miracle ce récit grec de fiction construit sur la base de fictions arrive à concorder de la sorte avec l'idéologie de la monarchie perse...

En conclusion, quel que soit son appareil savant, le commentaire de C. B. pêche par ses méthodes, dont les faiblesses affectent à la fois l'appréciation des sources et des études modernes, qu'il tend à caricaturer ou à ignorer selon les besoins. C'est un commentaire qui repose sur des thèses controversées et qui ne tire pas toutes les conséquences de ses postulats. On jugera des progrès ainsi réalisés par la critique historique.

Université de Strasbourg

DOMINIQUE LENFANT

³² Voir là-dessus D. Lenfant, 'La "décadence" du Grand Roi et les ambitions de Cyrus le Jeune: aux sources perses d'un mythe occidental?', *REG* 114 (2001) 407-438, que C. B. n'a pas jugé utile de discuter, bien que ce soit sur ce passage un commentaire récent et non dépourvu de nouveauté.